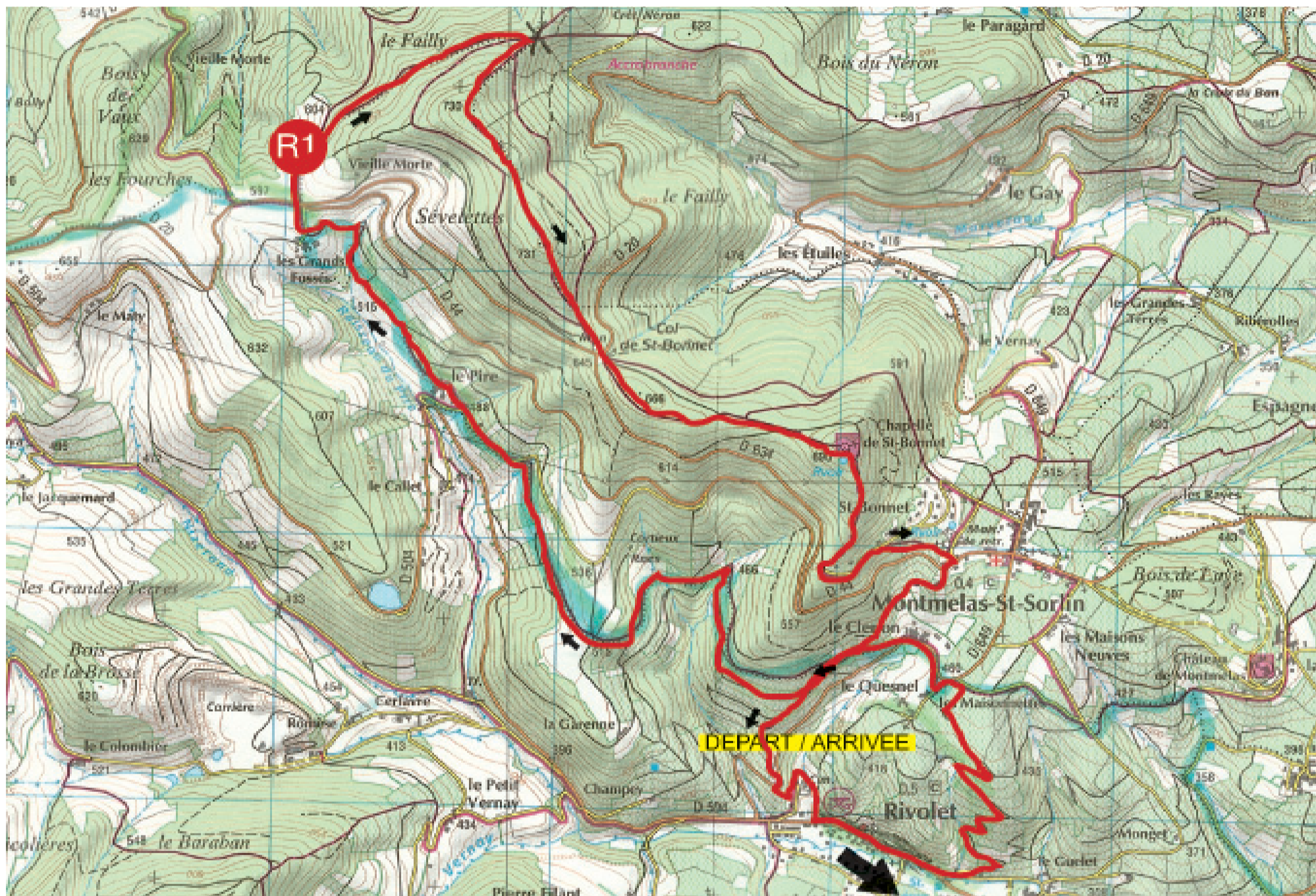


PENSEZ à ZOOMER sur votre PDF.

Certains passages s'effectuent sur des chemins privés pour lesquels nous disposons d'une autorisation de passage **uniquement le jour de la course**. En dehors de cette date, ces chemins privés ne peuvent être empruntés sans autorisation. Ainsi, suite à l'engagement que nous avons pris auprès des propriétaires nous ne transmettrons pas la trace GPX du parcours.

Nous rappelons qu'à l'issue de la course, la trace GPX que vous aurez enregistrée durant votre course, ne constitue pas un passe-droit.

Merci de votre compréhension et merci à vous qui respectez les propriétés privées.



Profil



Voir un concurrent



Ravitaillement 7^{ème} km